

**DECLARATION DE POINTS SUPPLEMENTAIRES
À RETOURNER à la DSDEN -Diper - avant le 27 avril 2026
exclusivement par courrier électronique
mouvement1d17@ac-poitiers.fr**

Nom :

Prénom :

Etablissement actuel :

Cocher la ou les cases concernées et signer en bas du formulaire

 AU TITRE DU HANDICAP / MALADIE

Pièces à fournir :

- Attestation de la MDPH pour l'enseignant, le conjoint ou l'enfant,
- Attestation d'affection longue durée concernant l'enfant

 AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINT

Pièces à fournir :

- Photocopie complète du livret de famille pour les agents mariés, toute preuve justifiant de l'obligation d'une imposition commune prévue par le code général des impôts pour les agents pacsés, ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant reconnu par les deux parents s'ils vivent en union libre ou certificat de grossesse,
- Attestation récente d'activité professionnelle du conjoint ou d'embauche dans le département ou copie de l'arrêté de mutation, mentionnant le lieu où le conjoint exerce son activité professionnelle.

 AU TITRE DE L'AUTORITE PARENTALE CONJOINTE

Pièces à fournir :

- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou certificat de grossesse,
- En cas de divorce, la décision de justice précisant les modalités de la garde de l'enfant,
- Pour la garde conjointe ou alternée, toutes pièces attestant de la domiciliation de l'enfant,
- Le cas échéant, une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisations de l'hébergement,
- Toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale, si l'adresse figurant sur la décision de justice a changé ou de l'adresse de scolarisation de l'enfant.

 DECLARATION D'UN ENFANT A NAÎTRE

Pièces à fournir :

- Certificat de grossesse,
- Pour les hommes ni mariés, ni pacsés, reconnaissance anticipée de l'enfant à naître

 AU TITRE DE L'ANCIENNETE EN REP, REP+, ZONE RURALE ou DIFFICILE A POURVOIR en établissements spécialisés (Annexe 7)

Pièces à fournir :

- Aucune sauf en cas de changement de poste au sein de l'école. Le service vérifiera l'affectation dans la base.

 AU TITRE DU MAINTIEN SUR LE POSTE DE DIRECTION DE L'ENSEIGNANT FAISANT FONCTION

Pièces à fournir :

- Aucune. Le service vérifiera l'affectation dans la base.

 AU TITRE D'UNE AFFECTATION EN SDEI AU MOUVEMENT PRECEDENT

Pièces à fournir :

- Aucune. Le service vérifiera l'affectation dans la base.

 AU TITRE D'UNE AFFECTATION EN ZONE POLITIQUE DE LA VILLE (uniquement pour les Inéat)

Pièces à fournir :

- Copie des arrêtés ou attestation d'affectation portant mention du classement en zone relevant du plan de prévention contre la violence (arrêté de 2001)

 AU TITRE D'UNE AFFECTATION EN CLA (uniquement pour les Inéat)

Pièces à fournir :

- Copie des arrêtés ou attestation d'affectation portant mention du classement en zone relevant des contrats locaux d'accompagnement.